

Labastide d'Anjou



MARS 2024

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Pour répondre aux nouvelles obligations légales des municipalités concernant les données numériques, notre site internet est en cours de refonte et de migration vers une plateforme plus performante.

Le nouveau site permettra notamment une consultation enrichie et facilitée (même depuis un portable), une meilleure accessibilité aux données archivées (comptes rendus de Conseils Municipaux, Arrêtés communaux...), d'avantage d'informations pratiques et utiles pour vos démarches ainsi qu'une interface améliorée avec les plateformes et outils de l'intercommunalité.

Pour y accéder, le nom de domaine actuel, www.labastidedanjou.fr sera conservé. Ce nouveau site devrait être en ligne avant l'été. En attendant, vous pouvez toujours consulter l'ancien mais les contenus ne sont plus mis à jour.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Si vous êtes Labastidien depuis peu, **nous vous souhaitons la Bienvenue et vous invitons vivement à contacter sans attendre le secrétariat de mairie afin de vous faire enregistrer dans la population de notre commune.**

Cela permet notamment :

- De vous fournir des conseils pour faciliter votre installation et vous faire parvenir les informations qui pourraient vous être utiles (Bulletin communal, associations et services divers...)
- De prévoir les effectifs scolaires si vous avez des enfants
- De vous proposer de vous inscrire sur la liste électorale
- D'adapter nos services aux besoins de la population.

Vous serez de plus invité au **"Pot d'accueil" des nouveaux habitants qui a lieu chaque année à la rentrée de septembre** et qui permet de rencontrer les élus, les associations locales et les autres nouveaux habitants pour répondre à vos préoccupations autour d'un verre de l'amitié.

Le mot du maire	3	
Travaux	4 / 5	
Informations utiles	6	
Bien vivre ensemble	7	
Environnement	8 / 9	
Services	10 / 11	
Vie communale	12 / 13	
Ecole	14	
Périscolaire	15	
Histoire	16/17	
Brèves	18 / 19	
Vie associative	20 à 22	
Démographie	23	
Budget	23	
Mémento	24	
Agenda	24	



LE MOT DU MAIRE

Chères Labastiennes, chers Labastidiens,

« Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble ! », c'est avec ces mots symboles des jeux olympiques qui rassembleront cette année le monde entier dans notre pays que je commencerai cet édito.

L'année passée ne nous aura pas apporté que paix et sérénité. Les différents conflits, les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe, l'inflation, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté, les effets dévastateurs du réchauffement climatique, impactent la vie de tous.

Néanmoins en 2023, votre équipe municipale est parvenue à maintenir le cap en engageant de nouveaux projets et en soutenant des événements festifs auxquels vous êtes attachés. La réussite de nos actions a été collective et je remercie celles et ceux qui y ont contribué.

Notre vision pour l'avenir reste la même : solidarité, dynamisme et bien-être. Notre action pour 2024 sera orientée sur le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques. Vous les découvrirez en feuilletant ce nouveau bulletin.



Chères Labastidiennes, chers Labastidiens, ne doutez pas que nous mettrons tout en œuvre pour que la commune continue à prospérer et à évoluer vers un lieu d'épanouissement pour chacun d'entre vous

Car, si seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... Notre cap est de nous rassembler pour être plus forts et de privilégier ce qui nous unit.

Bien à vous.

Le Maire
Nathalie Naccache

ATTENTION !

En fonction des contraintes d'organisation, **les horaires d'ouverture** du secrétariat de Mairie et de l'agence postale sont amenés à changer régulièrement, vous trouverez les horaires à jour :

MAIRIE (PROVISOIRE) :

Lundi et mardi : 9h - 12h / 14h - 17h

Mercredi : 9h - 12h

Judi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

- affichés sur la porte de la Mairie
- en téléphonant au secrétariat de Mairie au 04 68 60 10 12
- sur la page Facebook de la Mairie
- sur Google Maps

AGENCE POSTALE :

Lundi au jeudi : 9h - 12h

Vendredi : 9h - 13h

**Rencontre du Maire
ou des adjoints sur rendez-vous :**
Tél : 04.68.60.10.12
Mail : labastidedanjou@yahoo.fr

Ce bulletin a été tiré à 650 exemplaires / Directeur de Publication : Claire Darchy / Rédaction : Nathalie Naccache, Max Bacharan, Claire Darchy, Brigitte Buisson / Conception & Impression : Nova Scop, Agence de communication & Imprimerie de Ruffié - FOIX - 05.61.65.14.64 / Imprimé sur papier P.E.F.C.

TRAVAUX

Une Mairie
toute neuve au service
des Labastidiens



La volonté des élus de conserver les services de la Poste sur son territoire, ont conduit la Commune à repenser l'organisation de l'accueil des deux entités dans un même lieu. C'est au lendemain de la mise en service, que l'on peut mesurer le travail accompli par les acteurs de cette opération complexe. Dans un planning des plus serré ; trouver les financements, mener de front les études de faisabilité, élaborer un projet de fonctionnement, dessiner les plans d'architecte, les plans de détail tous corps d'état, rédiger le cahier des charges et consulter les entreprises, tout cela pour clore seulement la phase des études. Juste après l'attribution des marchés aux Entreprises, le ballet des chaises musicales se déclenche à l'occasion du déménagement des associations pensionnaires des lieux et des services de la Mairie, qui trouvèrent refuge à la Poste. Le bâtiment réduit à l'état de carcasse vide fût ainsi livré aux entreprises, qui travaillèrent sans interruption du printemps à l'automne. La peinture à peine sèche, les services reprisent possession des nouveaux locaux pour une réouverture au public le jeudi 30 novembre 2023.

Une réalisation qui aura permis de renforcer l'isolation du bâtiment, de remplacer un chauffage au gaz par une pompe à chaleur, d'assurer l'accessibilité du public et enfin d'améliorer les conditions de travail des agents. En conclusion ; une opération vertueuse, conforme aux objectifs poursuivis par la Commune en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement, tous les participants pour leur engagement et le professionnalisme dont ils ont fait preuve au cours de la réalisation de l'ouvrage.

Cabinet médical, vers plus de confort !

Depuis l'acquisition du cabinet médical, il est apparu à l'usage que certains aménagements pouvaient être menés en vue d'augmenter le confort des praticiens et des patients. Dans le hall d'accueil, outre l'installation du secrétariat, c'est le positionnement d'une nouvelle unité de climatisation qui doit compenser les déperditions dues à l'usage de la porte d'entrée. Un local supplémentaire "toilette" aux normes handicapé à également été aménagé à l'usage des patients, ainsi qu'un coin "tisanderie" destiné aux praticiens.





Piste cyclable du canal

Longtemps attendue, la liaison le long du canal du midi entre Port Lauragais et Sète, a été mise en chantier en début de 2023, par les départements de l'Aude et de l'Hérault. Dénommée la Vélo-route 80, c'est pour le moment une simple piste qui a été terrassée et empierrée en complément du chemin de halage sur la rive haute du canal. Les travaux d'abattage des platanes malades étant toujours en cours, le revêtement définitif de la piste cyclable ne sera réalisé qu'à l'achèvement du programme de replantation.

Goudronnage

Cette année, l'effort en matière d'entretien des routes s'est porté sur les petites rues du centre ville: Rue du Barrieu, rue des Terrasses, place du Bâtiment, rue des Jardins, ainsi que le lotissement de la Planète, sur lequel les chaussées et les trottoirs ont été refaits à neuf.

Éclairage de l'école

Tous les soirs à vingt trois heures le village sombre brutalement dans le noir. Tout le village sauf la cour de l'école ! Certains l'auront sans doute remarqué et on peut dire qu'à ce jour, c'est une anomalie. Il se trouve que les luminaires de l'école ne font pas partie du réseau d'éclairage public et que depuis l'origine c'est la cellule du groupe scolaire qui commande la lumière de la cour. C'est pourquoi, une horloge astronomique a été montée récemment sur le réseau pour faire en sorte que l'école soit au diapason du village.



Chaussée de la Planète rénovée

Lancé par la Commune dans les années 90, le lotissement de la Planète n'a pas pris une ride. L'état général des parties communes témoigne aujourd'hui de la bonne qualité de la réalisation de l'époque. Bien sûr, la modernisation des réseaux a laissé quelques cicatrices sur la chaussée, l'aspect général du revêtement a un peu perdu de sa fraîcheur, mais rien qui n'entame la sécurité et la praticité des lieux. Cependant, si une réfection générale de la voirie à été programmée c'est pour répondre aux directives environnementales en matière de réchauffement climatique. Dans le but de réduire les îlots de chaleur, le revêtement des trottoirs à été réalisé en sable stabilisé pour ses qualités de perméabilité et de réfraction de la chaleur. Seule la chaussée a bénéficié d'un goudronnage général de finition.

AUTRE RÉALISATION ATTENDUE : LE CITY STADE.

C'est un équipement des plus réussi qui à été installé sur l'espace vert de la zone des puits. Avec une surface de 24 x 12m, la dalle réalisée en béton drainant devrait permettre la pratique des sports d'équipe en vogue actuellement chez les jeunes du village. Autant que pour le sport, l'espace devrait constituer le rendez-vous des activités de loisirs et de convivialité entre les générations de Labastidiens. Outre le City stade, c'est l'ensemble de l'espace qui a été aménagé avec la plantation de nombreux arbres, la réalisation des accès et le remplacement de la vieille haie de cyprès par un alignement de chênes verts.





Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

- Tuiles (réfection de toiture) : DP
- Auvent, préau
 - < 5 m² : aucune formalité
 - < 20 m² : DP
 - > 20 m² : PC
- Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
 - < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
 - > 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou avec couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Inscriptions jusqu'au vendredi 3 mai 2024

Inscription sur les listes électorales

Cette année sera marquée par les élections européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin 2024 en scrutin unique. Ces élections permettent aux citoyens européens majeurs de désigner leurs représentants au Parlement européen. Il est donc possible pour un citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, résidant sur notre commune, de voter à Labastide d'Anjou.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire de vous inscrire, avant le 3 mai 2024, sur les listes électorales de Labastide d'Anjou, si vous n'avez pas voté dans cette commune aux dernières élections.

Cette inscription peut se faire en ligne sur le site service-public.fr ou en mairie.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité)
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).
- Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre en plus une "déclaration sur l'honneur" précisant votre situation électorale dans votre pays d'origine.

Recensement citoyen des jeunes de 16 ans obligatoire

Rappel : les jeunes filles ou garçons doivent se faire recenser avant la fin du trimestre qui suit leur anniversaire de 16 ans.

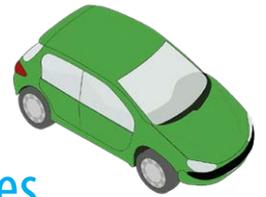
Pour cela, le jeune ou son représentant légal doivent se présenter en mairie avec la carte d'identité ou le passeport valide du jeune, le livret de famille et un justificatif de domicile pour obtenir "l'attestation de recensement".

Cette attestation est obligatoire pour se présenter à un examen ou concours (Baccalauréat, BEP...),

passer le permis de conduire, ou s'inscrire dans un établissement d'études supérieures.

Suite à cette inscription, les jeunes seront convoqués, pour effectuer leur « Journée Défense Citoyenneté » (JDC) avant leur 18ème anniversaire.

De plus, à leur majorité, ils seront automatiquement inscrits sur les listes électorales de leur domicile.



Bruits de voisinage

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION :
«*Tout citoyen doit respecter la quiétude de son voisinage de jour comme de nuit*».

Ainsi le bruit excessif peut être sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€. Les bruits de voisinage concernés sont ceux provenant :

- des cris d'animaux et principalement des aboiements de chiens
- des appareils électroniques ou de diffusion du son et de la musique

- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés ou des pétards et feu d'artifice ;
- des activités occasionnelles (fêtes familiales, travaux de réparation...)
- de certains équipements fixes (ventilateurs, climatiseurs ...)
- des outils de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore.



A cet effet, un arrêté préfectoral précise **les horaires autorisés dans l'Aude pour les travaux de bricolage et de jardinage utilisant un moteur thermique : de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi ; de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi ; de 10h à 12h et de 15h à 18h le dimanche et les jours fériés.**

LES ANIMAUX

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans notre commune.



Néanmoins, **il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans l'espace public.**

Les chiens ne peuvent circuler dans cet espace que lorsqu'ils sont tenus en laisse et pour les chiens de catégorie 1 et 2, ils doivent en plus être muselés. Les chats et chiens doivent être identifiés et vaccinés. De plus, la stérilisation des chats est une obligation légale. On ramasse les déjections produites par son animal de compagnie dans l'espace public : Si besoin, des distributeurs de sacs sont disponibles place de l'église et esplanade du Ségala. Chez soi, on veille à éviter les aboiements de son chien de jour comme de nuit ou en cas d'absence, y compris par l'usage de dispositifs dissuasifs appropriés.

Les installations des **animaux de basse-cour** (poulaillers, clapiers...) doivent être cloturées, entretenues et désinfectées régulièrement pour ne pas incommoder le voisinage. Par ailleurs, tout propriétaire de volatiles est tenu de **les déclarer à la mairie** de sa commune (lutte contre la grippe aviaire). Les cris d'animaux de basse-cour sont considérés comme des "bruits normaux" à la campagne sauf lorsqu'ils deviennent intenses, répétitifs et sans répit de jour comme de nuit, auquel cas il pourraient être sanctionnés.

Nettoyage / entretien

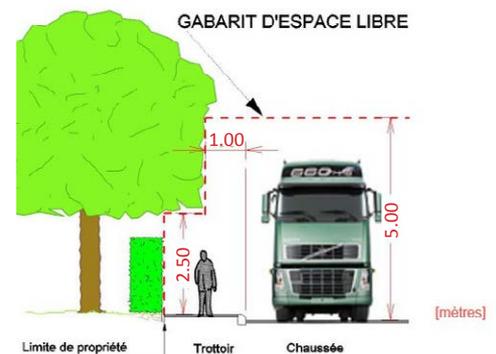
Notre commune a publié un arrêté (n°22/2023) consultable en mairie, réglementant la propreté et l'entretien des **espaces publics communaux** (voiries, places, trottoirs, espaces verts...) dont voici les grands principes :

- Nettoyage immédiat par les contrevenants des salissures occasionnées (déjections canines, tags, huile de vidange ...)
- Interdiction d'abandonner des déchets
- Entretien et désherbage par les riverains des pieds de murs, trottoirs, descentes d'eaux de pluie et caniveaux (ou accotement herbeux sur une largeur de 1,5 mètres) au regard de l'habitation y compris le déneigement.
- Interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour le désherbage et démoussage.
- Taille régulière des haies et des arbres de manière à ne pas occasionner de gêne pour les piétons, véhicules, câbles aériens et maintien de la visibilité des panneaux signalétiques (plaques de rue, panneaux routiers...).

Véhicules

Laissez vos voisins utiliser la place de parking devant chez eux, et lorsque vous recevez des invités, n'hésitez pas à leur indiquer de stationner un peu plus loin pour éviter tout conflit et respecter les riverains. Tout automobiliste est tenu de respecter les places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Il doit par ailleurs veiller à ne pas encombrer les trottoirs pour permettre la libre circulation des poussettes et piétons, ainsi que laisser un libre accès aux garages et entrées de propriétés privées. Par ailleurs, un véhicule ne peut rester stationné plus de 7 jours au même endroit dans l'espace public.

Dans notre agglomération la vitesse est limitée à 50km/h en général et à 30km/h à proximité des zones avec ralentisseur, notamment près de l'école, du cimetière, du centre commercial, des entrées et sorties d'agglomération. Néanmoins, nous devons penser aux piétons ou cyclistes qui peuvent être mis en danger par une conduite irresponsable (vitesse, manque de visibilité, étroitesse de la chaussée, absence de trottoirs...). Un piéton heurté à 58 km/h a 85% de risque d'être tué, alors levez le pied !



Par ailleurs, la réglementation Audoise s'applique aussi sur **l'espace privé** pour :

- l'interdiction d'incinération des déchets végétaux, par les particuliers, tout au long de l'année.
- l'obligation de débroussaillage des terrains situés à moins de 50 mètres d'une habitation ou à moins de 10 mètres d'une voie d'accès.

Désimperméabilisation de la cour d'école

Dans le cadre du programme relatif aux aménagements de la cour de l'école primaire, une étude de sol a été lancée de façon à évaluer la meilleure façon de concilier la couverture végétale, avec la nature du terrain en place. Les investigations ont porté aussi, sur la capacité du sol à absorber les eaux de pluie, ce qui devrait nous éclairer sur le système de collecte et de traitement des eaux de ruissellement ainsi que la nature des revêtements à prévoir.



Opération Composteur

Des composteurs réalisés en bois de palette par le SMICTOM sont disponibles auprès des services de la Mairie.

Ce dispositif largement subventionné est touché par le Sictom au prix de 20 €, sur lequel la commune abonde à hauteur de 50 %, soit au final un reste à charge de 10 € pour l'utilisateur.

Notice d'emploi, guide du compostage et conventions seront également fournies aux futurs utilisateurs. La Mairie envisage aussi la tenue de conférences publiques, animées par des spécialistes et des professionnels, de façon à ce que chacun puisse optimiser l'art du compostage.



Plantations

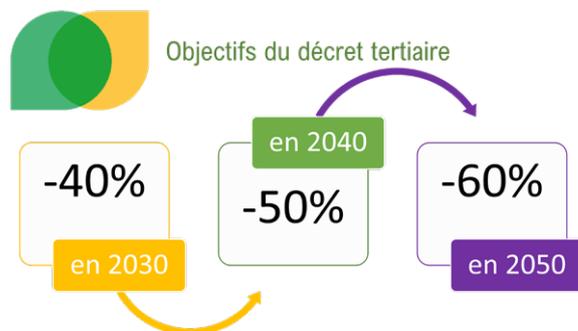
Une des façons de lutter contre le réchauffement climatique consiste en la création d'îlots de fraîcheur. La technique a pour but de couvrir les surfaces d'une végétation qui va amortir les effets directs du soleil et limiter ainsi l'accumulation de chaleur dans le sol. Depuis ces dernières années, la Commune mène une action très volontariste en ce domaine. Cet automne, ce sont quarante et un arbres, des feuillus de haute tige, qui ont été disséminés sur les espaces verts du village. D'autre part, la haie coté «marin» du tennis, constituée de résineux malades, a également été remplacée par un alignement de soixante chênes verts, espèce réputée pour sa résistance aux conditions de sécheresse.

Une commune résiliente !

En 2023, notre priorité a été de maîtriser les coûts dus à la consommation énergétique dans toutes les structures communales.

Aujourd'hui, grâce à un audit énergétique de tous les bâtiments communaux réalisé par le Syaden (syndicat départemental d'énergie) nous allons pouvoir programmer un plan pluriannuel de réhabilitation énergétique de nos bâtiments. Certains sont prioritaires comme le groupe scolaire, le cabinet médical, la salle Millehommes et le club house du football.

Les premières estimations financières nous ont été communiquées il y a quelques jours pour l'école et une enveloppe de près de 300 000 € sera nécessaire. Ce bouquet de travaux doit contribuer à obtenir un gain de 80% en énergie finale par rapport à l'année de référence nous permettant de répondre aux obligations du décret tertiaire.



Pour réaliser tous ces investissements, nous aurons besoin d'aller chercher des financements auprès de nos partenaires, que sont l'État, le Département et la Région. L'éclairage public n'est pas oublié puisqu'un plan pluriannuel de renouvellement en Led est déjà en vue pour les années à venir pour un montant estimé d'environ 200 000€.

Enjeux des Ordures Ménagères en 2024

**INVENTAIRE DÉTAILLÉ D'UN BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES (OM) DE
LABASTIDE D'ANJOU ANALYSÉ LE 6 JUILLET 2023**



Coût de collecte et Traitement :

ORDURES MÉNAGÈRES (POUBELLES NOIRES) 214€/T

TRI SELECTIF (POUBELLES JAUNES) 58€/T

VERRE (COLONNES VERTES) 36€/T



Dépôts valorisés en déchetterie :

VEGETAUX, TEXTILES, ELECTROMENAGER, CARTONS, METAUX,
MAROQUINERIE, TELEPHONIE, ENCOMBRANTS, PRODUITS CHIMIQUES...

BIEN TRIER C'EST MOINS PAYER !



pour cela, 3 gestes simples :

- Tous les emballages, même sales, **en vrac** dans les bacs jaunes
- Le verre dans les colonnes à verre
- tout le reste, en déchetterie.

Le bon emploi des bacs jaunes

On trouve dans les bacs jaunes trop de papiers du type essuie tout, kleenex, lingettes et disques de démaquillage. Tous ces produits ne se recyclent pas, ils font partie des produits d'hygiène et doivent être déposés dans les sacs noirs pour être détruits.

A NOTER également que les papiers du genre essuie tout, s'ils ne sont pas imprégnés de dissolvants peuvent être très avantageusement compostés.

Autre remarque sur la façon de déposer les produits de recyclage dans les bacs jaunes ; ne pas les imbriquer les uns dans les autres et ne pas les mettre dans des sacs fermés, qui seront systématiquement rejetés au moment du tri automatisé. En revanche, les sacs vides peuvent être laissés dans les bacs jaunes.

Vers des sacs noirs de plus en plus légers

Avec le tri du verre, le tri du recyclable, et maintenant l'éviction des fermentescibles de nos sacs noirs, nos poubelles devraient être de plus en plus légères. Réduire le tonnage des **Ordures Ménagères Résiduelles** est aujourd'hui une impérieuse nécessité, si l'on ne veut pas voir la facture augmenter. Il faut savoir qu'une taxe est appliquée sur les ordures résiduelles, cette taxe appelée **Taxe Générale sur les Activités Polluantes** augmente progressivement d'une année sur l'autre. Diminuer le tonnage veut aussi dire moins de transport, moins d'énergie employée et au final moins de pollution et de CO2 dans l'atmosphère.

On trouve encore des textiles, des vêtements et des chaussures dans nos poubelles, ces produits ne sont pas des déchets, ils peuvent avoir une deuxième vie et sont également recherchés en tant que matière première par les industriels. Les textiles déposés en déchetterie ne nous coûtent rien, en revanche, c'est 214 €/T à notre charge lorsqu'ils sont contenus dans les sacs noirs.

Du nouveau au cabinet médical

En 2023, l'offre de soins médicaux a été consolidée grâce à l'arrivée du docteur Boudjemaa qui s'est installé comme médecin généraliste dans la maison de santé communale. C'est désormais deux médecins généralistes qui consultent 5 jours par semaines assistés d'une secrétaire d'accueil également sur 5 jours.

Borne Electrique, mode d'emploi

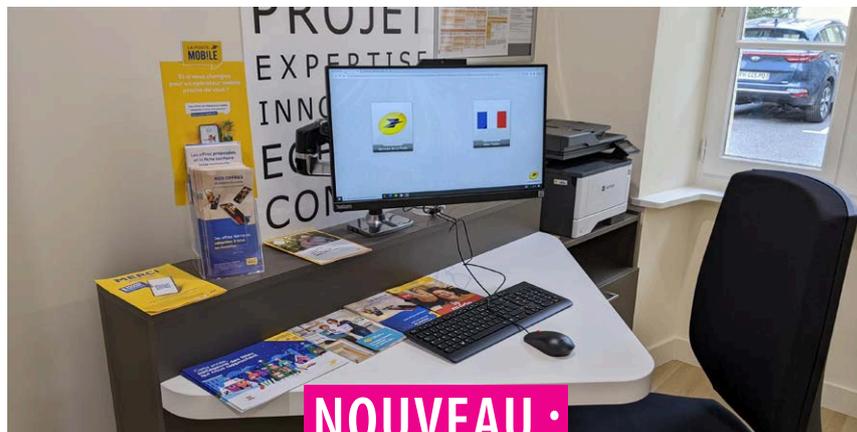


Une borne de rechargement électrique associée à 2 emplacements de stationnement est en cours d'installation, Place de l'église. A noter que cette borne, du réseau Révéo, entièrement financée par le Syaden, est l'une des premières à **rechargement rapide** installée à l'ouest du département de l'Aude. D'une puissance pouvant aller jusqu'à 50kWh, elle permet de recharger en moins de 2 heures la plupart des véhicules électriques, avec ces 3 modèles de prises (Type 2, Combo CCS et CHAdeMO).

Pour l'utiliser, 2 possibilités :

- soit en mode "occasionnel" en scannant un QR code qui vous permettra de payer par carte bancaire via une application smartphone.
- soit en souscrivant à un abonnement associé à un badge/pass (Révéo, kiwhi pass, Eneco...)

Les tarifs diffèrent légèrement d'un abonnement à l'autre, mais dans tous les cas ils vous incitent à ne pas rester connecté plus de 2 heures en facturant un coût à la minute au-delà, même s'il n'y a plus de consommation électrique. Cette mesure est destinée à inciter les utilisateurs à libérer les bornes plus rapidement pour permettre à un plus grand nombre de véhicules de les utiliser.



"ÎLOT NUMÉRIQUE" À L'AGENCE POSTALE

Depuis le déménagement de l'agence postale dans les locaux réaménagés de la Mairie, un nouveau service est proposé aux Labastidiens :

En effet, un "îlot numérique" en libre service a vu le jour, avec poste de travail ergonomique assis, ordinateur, imprimante et assistance si nécessaire. L'îlot numérique permet de joindre en ligne la banque postale et d'accéder aux portails des services publics (CAF, impôts, CPAM...).

Il permet également de naviguer sur internet et d'accéder aux outils de bureautique Word, Excel et Powerpoint avec la possibilité d'imprimer et de scanner les documents sur place.

Cet îlot numérique est accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est disponible pendant les horaires d'ouverture de l'agence postale (pour une éventuelle assistance) ou du secrétariat de Mairie pour une utilisation autonome.

Projet d'un nouveau cabinet dentaire

Face au manque d'accès aux soins que subissent de nombreux territoires, la municipalité a voulu pérenniser les soins dentaires en mettant à disposition des docteurs Bonnet et Rougé, qui cherchaient un nouveau local, le logement de fonction de la poste. Des négociations sont en cours avec les praticiennes et nous espérons qu'un accord sera trouvé dans les prochaines semaines.

Modification des tarifs et durées de concession des cimetières

Force est de constater que dans nos 2 cimetières (comme partout ailleurs), de nombreuses concessions ne sont plus entretenues après une ou deux générations. On peut expliquer ce phénomène essentiellement parce que les descendants ou les familles n'habitent plus sur la commune ou parce que le culte des morts est un peu abandonné par les jeunes générations.

Toujours est-il qu'il y a « pénurie » d'emplacements pour répondre aux demandes de concessions et que nos cimetières ont un aspect d'abandon.

En conséquence de quoi, le Conseil Municipal réuni en séance le 17 Juillet 2023 a délibéré comme suit :

- Les concessions à perpétuité ou cinquantennaires sont arrêtées. Les concessions seront d'une durée maximale de 30 ans.
- Le tarif sera de 100€ le m². Une concession type étant de 3m/2m : 6 m².

Cette mesure ne concerne que l'avenir et n'affecte en aucune façon l'existence de celles octroyées jusqu'à ce jour. La commune a, par ailleurs, engagé une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon.

NOUVEAU TRANSPORT A LA DEMANDE VERS CASTELNAUDARY

Depuis le début de cette année, un nouveau service de TAD, au plus proche du domicile des usagers de notre commune, a été mis en place par l'intercommunalité, en lien avec la région Occitanie.

QUAND : Les lundis matins, arrivée à Castelnaudary à 10h et retour à 12h. Les Jeudis après midi, arrivée à Castelnaudary à 14h30 et retour à 16h30

PRISE EN CHARGE : au plus près du domicile (limite voie publique)

ARRÊTS SUR CASTELNAUDARY : Cours de la République, gare Sncf, Maison de Santé rue Général Rollet, Hôpital, Centre commercial O Castel, Centre commercial Leclerc, Devant Emmaüs, Hameau Les Crozes.

COÛTS : 2 € le trajet ou 4 € l'aller-retour. Gratuit pour les demandeurs d'emploi,

les bénéficiaires des minima sociaux et les détenteurs de la carte gratuité délivrée par la Région Occitanie.

POUR RÉSERVER :

1- La première fois, s'inscrire en ligne (<https://www.lio-occitanie.fr/tad-aude>) ou sur papier (formulaire disponible en mairie) pour disposer d'un numéro d'adhérent.

2- La veille du déplacement ou le vendredi avant 16h, vous appelez la plateforme de réservation au 0805 60 81 00 pour réserver votre trajet (horaires de prise en charge communiqués à ce moment-là).



Qu'est devenu l'ancien presbytère ?

Situé au cœur de Labastide d'Anjou, après presque un an de travaux, le presbytère devient un cabinet de thérapeutes entièrement consacré au paramédical et au bien-être pour répondre à toutes vos problématiques et prendre soin de vous naturellement.

Aurélie Salvador, labastidienne et fondatrice de cet espace, a créé quatre cabinets partagés.

L'équipe, sélectionnée avec soin, se compose d'une pédicure podologue, d'une ostéopathe, d'un réflexologue, d'une accompagnante périnatale et d'une naturopathe. Des ateliers et conférences viendront compléter cette proposition.

Une journée porte-ouverte sera également programmée très prochainement pour vous permettre de rencontrer les thérapeutes et découvrir (ou redécouvrir) ce lieu.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date !

Le presbytère, c'est aussi un espace de coworking qui sera mis à disposition de toute personne (indépendant ou autre) désirant travailler dans un cadre relaxant et souhaitant s'enrichir par le partage et l'échange. Ce dernier espace devrait être accessible dans les semaines à venir.

Contacts :

- Manon Wippler, pédicure podologue : sur Doctolib ou au 06.82.85.70.43
- Emma-Rose Sombris-Picot, ostéopathe : sur Doctolib ou au 06.03.19.43.73
- Grégoire Limouzin, réflexologue : 07.83.86.50.32
- Justine Prisque, accompagnante périnatale : www.justine-accompagnante-perinatale.fr
- Aurélie Salvador, naturopathe : 06.19.45.14.62

Plus d'information sur le cabinet de thérapeutes / espace de coworking :
salvador.aurelie@gmail.com

Le TAD vous facilite le quotidien...

Au départ de Labastide d'Anjou vers Castelnaudary

2€ le Trajet

Lundis 10h-12h
Jeudis 14h30-16h30

Inscriptions:
www.lio-occitanie.fr/tad
ou courrier

CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS
c'la communauté

SERVICE PUBLIC OCCITANIE TRANSPORTS

liO

Occitanie

RÉSERVEZ AU
0 805 608 100 Service & appel gratuits

Quid de la bibliothèque

À la suite des travaux de réaménagement de la mairie, la bibliothèque intercommunale auparavant située au premier étage du bâtiment, n'y avait plus sa place. C'est pourquoi nous avons proposé à la communauté de communes de déménager ce service dans les locaux de l'ancienne poste. Des travaux de rafraîchissement sont déjà programmés en

collaboration avec l'intercommunalité, afin d'accueillir d'ici le mois de mai la bibliothèque qui bénéficiera d'un espace plus important et accessible.

Des projets d'agrandissement et de rénovations plus conséquents sont même à l'étude du côté de la CCCLA pour transformer cet espace en médiathèque.

LA FAN-ZONE DE LABASTIDE

Le rugby mondial sur le sol Français ! Une compétition très attendue par les fervents amateurs du ballon ovale, surtout que les dernières performances des bleus, laissent présager une excellente coupe du monde. Un événement donc à ne pas manquer et pourquoi ne pas vivre cela de la meilleure façon sur le grand écran de l'Espace Associatif ? Le public des amateurs a donc pu suivre tous les matchs de l'équipe de France dans le confort de la grande salle, avec la mise à disposition de boissons et d'effets publicitaires vendus au profit du TÉLÉTHON. Ambiance et convivialité garanties jusque dans le dernier quart de finale.....



La culture en 2023 ! (Liste non exhaustive)

Vendredi 10 mars : Concert du centenaire, de L'Harmonie des Sans-Souci avec La Musique des Parachutistes de Toulouse.

Samedi 25 mars : Atelier Tampon-nez avec Fanny Pageaud illustratrice et auteur, (bibliothèque intercommunale).

Samedi 10 juin : Pièce de théâtre « lettres croisées » par la compagnie de théâtre en Fenouillèdes

Dimanche 18 juin : Salon des artistes et des créateurs du Lauragais, « Faites du printemps » (Diligence créative).

Mercredi 25 octobre : Spectacle « Le Nez au vent » par la compagnie la compagnie la Bouillonnante, Communauté de communes et Pays Lauragais

Samedi 4 novembre : Concert Compagnie 3*2+1, avec Antoinette trio et Jean-Christophe Charnay, Colo apprenante de la Communauté de communes

Samedi 25 novembre : Concert du Quatuor de saxophones Illusion, soirées Maestia.



UN ESPACE EN HOMMAGE AU SOLDAT JEAN JULES BUISSON

Mort dans les tranchées en 1915, il était un enfant de Labastide d'Anjou. La municipalité a décidé de donner son nom à un espace communal, situé Rue des Quatre Vents.

Jean Jules Buisson est né à Labastide le 28 Juin 1894. Au début de la Grande Guerre, il est élève au Lycée Pierre de Fermat à Toulouse pour préparer Polytechnique. Patriote et volontaire, il s'engage le 26 Novembre 1914 à la Mairie de Toulouse. Il est d'abord renvoyé dans ses foyers au bout de quelques mois pour raison de santé, puis il est rappelé et affecté dans l'artillerie de campagne en qualité de soldat de 2ème classe. Son excellente manière de servir lui vaudra d'être nommé aspirant dès le mois de mai 1915, avant de rejoindre en Août le 3ème régiment d'artillerie de campagne. L'Armée française se bat alors dans des conditions particulièrement difficiles et, le 30 Décembre 1915, l'aspirant Jean Jules Buisson, alors à son poste d'observateur

aux tranchées, trouve la mort à Braconnes, dans la Marne. Il faut noter qu'il devait partir en permission le lendemain. Le 4 Février 1916, il reçoit à titre posthume la Croix de guerre et une citation à l'ordre du Régiment.

C'est dans le cadre des cérémonies commémoratives du 11 Novembre que le square Jean Jules Buisson a donc été inauguré en présence de Nathalie Naccache, Maire, de Patrick Maugard, Conseiller Départemental, du Général Barbaud, de Michel Dauzat (du Centre Lauragais d'Études Scientifiques), des Maires des communes avoisinantes, des autorités civiles et militaires et des porte-drapeaux.

Étaient également présents certains membres de la famille de Jean Jules Buisson, ses arrière-petits-neveux Philippe et Isabelle Buisson, un de ses arrière-arrière-petit-neveu Jean-Baptiste et les enfants de celui-ci, Gabriel et Léonore.

Ce fut une cérémonie solennelle et empreinte d'une grande émotion en mémoire de tous les enfants de la commune morts pour la France.



Relais Petite Enfance

En 2023 le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal est allé à la rencontre des assistantes maternelles agréées sur la commune de Labastide d'Anjou.

Ce nouveau lieu d'itinérance est né suite à une analyse de l'évolution des besoins des habitants du territoire, pour proposer ce nouveau lieu d'animation.

Ainsi, 2 jeudis matin par mois, la municipalité de Labastide d'Anjou met à disposition du RPE la nouvelle salle de l'espace associatif et culturel.



C'est dans ce lieu très agréable que les assistantes maternelles agréées du territoire intercommunal et les enfants qu'elles accueillent peuvent profiter de temps de rencontres et d'échanges avec le Relais Petite Enfance. L'espace s'y prêtant bien, l'animatrice, Céline Seguin propose des ateliers d'éveil corporel et de motricité pour les petits. Pour l'année 2023, ce service a comptabilisé 210 passages d'enfants et 78 d'assistantes maternelles avec doublons.

Pour tout renseignement complémentaire, les assistantes maternelles agréées et les familles en recherche d'un mode d'accueil peuvent contacter le Relais Petite Enfance au 04 68 23 59 70.



VIDE GRENIER ESTIVAL

Le vide grenier du village a aussi fait son grand retour cet été suite à l'annulation pour cause de mauvais temps de l'année dernière et aux restrictions sanitaires dues au COVID des 2 étés précédents.

Le format choisi par le Comité des fêtes, de 16h à 22h le samedi 1er juillet, était destiné à ne pas souffrir de la chaleur tout en permettant à la buvette, tenue par les parents d'élèves de l'école, de proposer des repas aux exposants et au passants venus nombreux. Une animation musicale sous forme de Bandas déambulait dans les rues du village pour rendre l'événement encore plus festif. Bravo à tous pour cette belle réussite malgré une météo menaçante !



Labastide d'Anjou en fête

Après 3 années d'absence, c'est avec une très grande joie et en nombre que les Labastidiens ont renoué avec la fête locale du village durant 3 jours du 23 au 25 juin dernier.

L'esplanade devant l'école, pourtant réduite depuis la construction de l'EAC, a accueilli à nouveau les forains avec les auto-tamponneuses, manèges, stands de tir, loterie et confiseurs. Les fidèles du "repas Cassoulet" se sont régalés, avant de laisser place aux danseurs et public pour les bals, orchestres et DJ qui ont animé le village tout au long du week-end.



Un concours de Pêche et un autre de pétanque ont complété les festivités sans oublier la buvette au top avec ses éco cups et tapas pour l'apéro!



Un grand merci aux bénévoles et partenaires, ainsi qu'aux responsables des associations (Pêche, Amicale Bouliste Ségala et Comité des fêtes) pour la superbe organisation de ce weekend festif !

Au printemps 2023 :

- La grande lessive : exposition d'œuvres artistiques réalisées par les enfants devant la mairie. Le thème proposé cette année était « Ma cabane est/et la tienne »
- La participation en avril à la « course longue » de Villeneuve la Comptal.
- Nous sommes allés une journée au seuil de Naurouze avec toutes les classes pour clôturer la fin de l'année : au programme, randonnée, jeux collectifs et pêche pour les plus grands ! Malheureusement, une météo capricieuse a écourté cette belle journée et le pique nique a finalement eu lieu sous le préau...



- Les élèves de CM2 ont pu profiter d'une journée à Castelnaudary avec au programme une chasse au trésor et une après midi au bowling .
- La traditionnelle kermesse a clôturé l'année scolaire avec jeux en bois, parcours de jeux, pêche à la ligne... et une auberge espagnole qui a eu beaucoup de succès !



Projets annuels :

- Les élèves de maternelle ont participé à un projet « découverte de l'occitan » avec danses, histoires et chants suivis d'une rencontre organisée à Capendu à la fin de l'année scolaire.



- Tout au long de l'année, avec la conseillère pédagogique, les classes de CP/CE2 et CE1 ont travaillé sur un projet de vocabulaire visant à enrichir le lexique des enfants et leur donner l'envie de jouer avec des mots.

Fabrication de jeux puis rencontre sur une journée avec les élèves de l'école de Souilhe.



- Un petit projet théâtre avec les élèves de CM2 avec deux intervenantes de la compagnie Médiane sur 4 ½ journées. Préparation de saynètes qui ont été présentées aux autres classes puis les élèves ont assisté à un spectacle des 2 artistes au théâtre des trois ponts, « L'homme qui parlait aux nuages »

- Un projet en musique, pour toutes les classes, avec l'intervenante de la communauté de communes, Mme Sophie Chevalier et un petit spectacle en fin d'année à l'espace associatif.

- Un projet en arts visuels pour toutes les classes avec des « défis » à chaque période autour de la photographie.

- 2 sessions de 10 séances de natation à la piscine de Castelnaudary pour les classes de cycles 2 et 3 avec des parents accompagnateurs agréés et le transport financé par la mairie

- Lectures mensuelles offertes par les bénévoles de la médiathèque à 1 classe de maternelle et à 2 classes de primaire.

Fin 2023 :

Le 4 septembre 2023, 113 élèves, 2 AT-SEM, 8 enseignantes et 4 AESH ont retrouvé le chemin de l'école...

- Une rentrée en musique avec la participation de musiciens professionnels et de parents d'élèves.

- La journée du sport, le 21 septembre avec la participation de deux étudiants en STAPS de Toulouse : ateliers rugby, basket, pétanque ...



- Une année qui se termine par un conte musical pour les plus jeunes et une séance au cinéma de Castelnaudary pour les cycles 3 et la visite du Père Noël !!!

PÉRISCOLAIRE

Maternelle

Les services périscolaires associés à notre école ont toujours autant de succès puisque malgré une baisse sensible du nombre d'élèves, **la cantine** a servi en moyenne 85 repas quotidiens aux enfants de l'école, en deux services. Ces repas fournis par le prestataire API, comportent un produit Bio chaque jour et un à deux plats d'origine locale par semaine. Ils peuvent être, selon le choix des parents, végétariens ou sans viande de porc.

Les réservations de repas ainsi que les paiements mensuels par carte bancaire, se font désormais en ligne depuis le portail parents "logicielcantine.fr/labastidedanjou", qui permet aussi de consulter les menus de la cantine et d'éditer des factures.

Pour **la garderie**, l'accueil du matin est possible à partir de 7h30 et l'accueil du soir se termine à 18h30. Environ 15 enfants de maternelle et 25 enfants du primaire sont inscrits à l'accueil du matin, tandis qu'ils sont un peu plus nombreux (18 enfants de maternelle et 30 enfants du primaire) pour l'accueil du soir. Les inscriptions et règlements trimestriels se font aussi à partir du portail parents. L'équipe propose, dès que le temps le permet, des activités en extérieur, mais aussi un large choix d'activités en intérieur (travaux manuels, jeux de société, lotos, lecture, puzzle...) ainsi que des activités à thèmes qui suivent les saisons (fête des mères, carnaval, Noël...)



Primaire



Parents d'élèves

Les parents d'élèves se mobilisent chaque année, depuis longtemps, afin de récolter des fonds pour aider la coopérative scolaire à financer des actions en faveur des élèves.

Cette année, ces fonds permettront aux classes de l'élémentaire de partir 3 jours en classe découverte à Port-Leucate en avril prochain.

Ainsi, pour mener à bien ce projet ambitieux, de nombreux événements ont été organisés tout au long de l'année 2023 : marché aux fleurs, vide grenier, vente de chocolats à Pâques et sapins pour les fêtes, kermesse et tombola...

La participation de chacun, parent d'élèves et habitants de la commune, apporte des pierres à l'édifice.

Afin de poursuivre leurs engagements et de maintenir ces initiatives pour la jeunesse labastidienne, le prochain RDV est prévu le vendredi 15 mars à l'EAC pour le loto de l'école à 20h30, avec de nombreux lots à gagner.

Venez nombreux, bon accueil assuré !



Labastide d'Anjou entretient depuis longtemps une tradition sportive, en même temps qu'elle a su inventer des fêtes originales et des loisirs regroupant la plus grande partie de sa population.

Si aujourd'hui, la vie associative est florissante dans la commune, déjà dès le début du siècle dernier, sports et loisirs organisés étaient à l'honneur.

C'est en 1903 qu'est fondée l'U.S.L, Union Sportive Labastide d'Anjou. Peu d'informations sur ses activités jusqu'en 1920 ou une Société de tir voit le jour. Il s'agit de tir au fusil de guerre. La butte de tir est située au Ségala, sur la colline au-dessus de l'Aubit. Bon nombre de Labastidiens pratiquent la discipline qui restera active jusque vers les années 1930, avec au palmarès un titre de Champion de l'Aude à Bages.

Gymnastique, athlétisme, courses cyclistes

sont des disciplines couramment pratiquées entre les deux guerres. Un stade municipal est aménagé sur un terrain provisoirement loué à bail. En 1937 une grande fête des sports et des jeunes vient couronner les efforts de tous, à l'occasion de l'inauguration officielle du Stade Etienne Pourhomme.

Ce jour-là, sous la présidence de Mr le Préfet de l'Aude, des délégations de jeunes sportifs, venus de Salles-sur-l'Hers, Montferrand, Airoux, Soupex, Le Mas, Ricaud, Castelnaudary.....se joignent aux athlètes de Labastide.

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, défilé dans les rues, discours et vin d'honneur font place aux épreuves d'athlétisme, concours, matchs, qui occupent une journée restée mémorable. C'est le triomphe du sport et de la jeunesse.



LE RUGBY



Il n'y a pas si longtemps que ça que le rugby est implanté en France et on trouve déjà dans notre région des adeptes de ce sport inventé en Angleterre et pratiqué outre-manche par une élite universitaire, et qui bizarrement ici, correspond si bien à la vie rude et âpre des hommes de nos campagnes. On imagine bien il y a un siècle, la vie conviviale et solidaire du quotidien des villageois se prolonger le dimanche sur un terrain de rugby. 1925, date de la première carte postale prise au centre du village et qui fait état d'une équipe en magnifique tenue de l'époque, composée de solides éléments, pas toujours très adroits, dit-t-on, par manque de formation technique.

Dans les années 1935/1936, l'Union Sportive Labastidienne, arborant désormais les couleurs jaune et noir, mit sur pied une équipe officielle de rugby qui, sur ses bonnes bases, progressa très vite et attira même les bons éléments des clubs alentours. On a relaté à cette époque-là, de rugueuses empoignades avec nos voisins de Villefranche de Lauragais et de Revel. La Dépêche du Midi se fait l'écho, chaque semaine des exploits de l'équipe, mais ce qui se fait à Labastide « serait tellement mieux à la ville ». Et de fait, c'est à l'Union Sportive de Labastide que Castel fait appel pour relancer le rugby dans la capitale du Lauragais. Grâce à Labastide, naît enfin, le R.O.C. Après le deuxième conflit mondial, le rugby reprend comme il avait commencé dans les années 20, sans autre ambition que de partager convivialité et solidarité entre jeunes Labastidiens.



LA PETANQUE

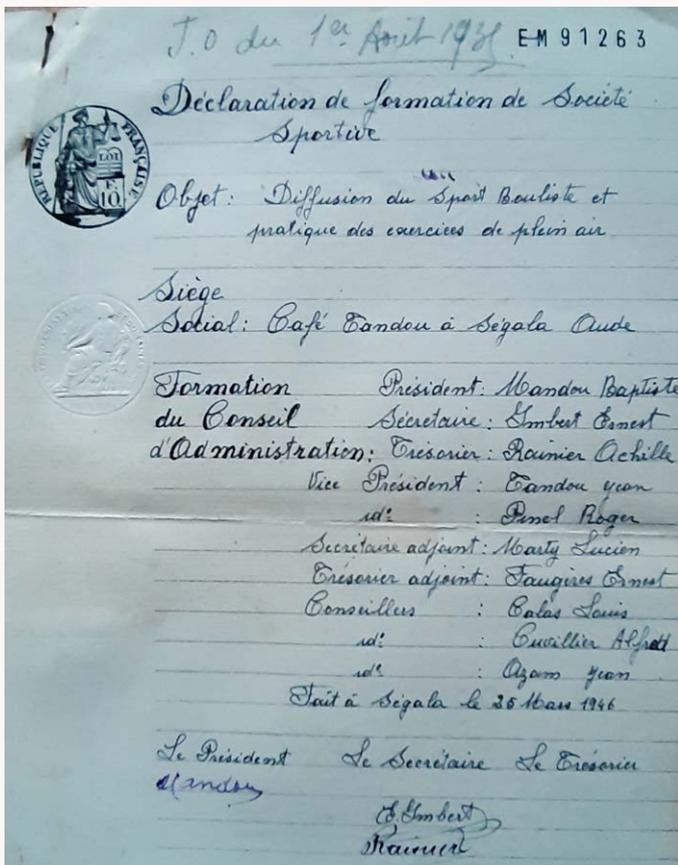
L'Amicale Bouliste du Ségala a été fondée en 1932 par un collectif d'ouvriers travaillant à l'époque, à la briqueterie Malphettes (actuellement Terréal).

Sous la présidence de Louis Calas, le siège de l'Amicale sera hébergé au café « Tandou » tout près du terrain de boules, établissement, connu aujourd'hui sous l'enseigne « Le Relais de Riquet ».

La première compétition des joueurs de l'Amicale aura lieu cette année-là pour le challenge Berges, à Castelnaudary. Trois quadrettes prennent part à ce concours. Il faut savoir qu'à cette époque-là, seules les quadrettes concourent pour le gain de volailles, qui seront dégustées en famille, le soir même.

Au sortir de la guerre, l'Amicale reprend des couleurs, il est même créé le concours du « fanion ». C'est à dire que la doublette locale gagnante hérite du fanion du club pour un an.

On peut dire aujourd'hui, que depuis cette époque-là les gènes des "boules" sont toujours présents chez les Labastidiens. L'assiduité des pratiquants, la bonne entente et un peu de sérieux ont, au fil des saisons, été récompensés par de nombreux titres et trophées. Cela étant, et grâce à une grande part de bénévolat, les partenaires du Président Laurent Reynes, disposent aujourd'hui d'équipements de qualité qui assurément, feront les succès à venir.



LE FOOTBALL : l'Entente Naurouze Labastide

L'U.S.L, Union Sportive Labastidienne, dépose son statut à la fédération de Football en 1966, elle est essentiellement constituée d'équipes de jeunes. Or, cette même année, le club voisin « Naurouze Sports » de Montferrand (créé en 1944), monte en Promotion Ligue. Un nouveau statut pour lequel la Ligue exige que ses clubs aient des équipes de jeunes : c'est justement ce que possède la toute jeune section football de Labastide. Les deux clubs décident alors de fusionner sous le nom de l'Entente Naurouze Labastide

Après quelques années difficiles, une nouvelle aventure commence avec les années 70-80. Au fil du temps, toutes ces valeurs montantes vont « abonder » le groupe des seniors. Tous les week-ends, des bénévoles vont s'investir sans compter leur temps, un sacerdoce ; qui finit par amener des résultats : champion 2e division en 1975 et promotion en 1976. Les titres se suivent 1981, 1983 et on retiendra surtout des années 80-90, le groupe des Juniors qui fit trembler tous leurs adversaires, amenant dans son sillage les Minimes. Le club se structure, les joueurs affluent. A l'E.N.L, revient l'initiative de manifestations qu'elle organise chaque année : le Tournoi de Sixte et le Trophée René Averseng. Pour le football, pour le club aussi, c'est là une excellente promotion qui assure une stabilité structurelle et financière.

En août 1995 la fête du 50e anniversaire atteste de la bonne santé du club, ambiance, souvenirs, discours, apéritif, banquet, réjouissances, rien n'a manqué, d'autant qu'on inaugurerait aussi ce-jour-là les nouveaux bâtiments abritant vestiaires, douches et club house. Une journée mémorable ! Bien sûr les artisans tels que Robert Loubatières pour l'E.N.L, J Bondoui pour Montferrand et A Lavail pour Labastide furent honorés de la plaquette de la Reconnaissance pour leur œuvre auprès de la jeunesse de l'Entente.

Aujourd'hui, rien de tout ça n'est oublié, le club fait son chemin, si bien que c'est l'anniversaire des 70 ans qui a été fêté en 2016, par près de 300 participants toujours aussi heureux de se retrouver sur le terrain, sous chapiteau et autour du cassoulet de l'ami « Plume ».

2023, l'histoire se répète ; le club monte en division supérieure, l'école de foot se structure, va-t-il falloir, si ça continue, agrandir le stade... ?



Vers une nouvelle organisation de la Mairie

En décembre 2023 après plus de six mois de travaux, le secrétariat de mairie et l'agence postale ont regagné les locaux de la mairie. C'est un espace vaste et lumineux qui vous accueille pour toutes vos démarches administratives et postales.

Une réflexion est en cours sur les horaires d'ouverture de la mairie afin de rendre un meilleur service aux habitants en tenant compte des contraintes liées aux activités professionnelles.

À la suite d'un recrutement nous envisageons d'augmenter, au cours du second semestre de l'année, l'accès aux services postaux afin de le caler sur les heures d'ouvertures de la mairie.

Soutien aux agriculteurs

Parce que l'agriculture est l'ADN de notre territoire, nous soutenons les revendications des agriculteurs. C'est pourquoi au mois de mai 2023 nous étions à leurs côtés lors d'une manifestation à l'écluse de Laurens située sur la commune du Mas saintes Puelles, sur la question du partage de l'eau.

Avec le réchauffement climatique, la préservation de la ressource en eau est un enjeu crucial et nécessite un effort collectif. Les élus ont soutenu le rétablissement du dialogue entre tous les acteurs (État, VNF, monde agricole) pour un juste partage de cette eau si précieuse !

Aujourd'hui, encore, la commune est aux côtés des agriculteurs dans leurs revendications pour une juste rémunération de leur travail.



Arrivée d'étape de l'Ultra Run France Tour : Un athlète hors norme

Le 17 juin 2023, la commune a eu le plaisir d'accueillir l'arrivée d'étape de l'Ultra Run France Tour, défi d'un sportif hors du commun Guy Amalfitano.

À 17 ans, Guy est amputé de la jambe droite à cause d'une tumeur osseuse. Mais il comprend sur son lit d'hôpital que le cancer n'est pas une fatalité. Sportif accompli, il va courir pour attirer l'attention des médias, et récolter des fonds pour la recherche, enchaî-

nant ainsi les records. Et c'est encore un défi hors du commun que cet Ultra Run Tour : 12 régions traversées pendant 100 jours consécutifs à raison d'un marathon par jour, soit 4300 km au total. Tout cela dans le but de collecter des fonds pour des associations régionales qui viennent en aide aux malades. Un petit comité était au rendez-vous, sous une chaleur écrasante, pour accueillir Guy à l'arrivée de sa 94ème étape et saluer l'exploit d'un grand homme.

Résultats records pour le téléthon 2023 !

Pour clôturer les actions en faveur du Téléthon sur notre commune, les cyclos du Lauragais ont fait étape le samedi 9 décembre dernier à l'EAC de Labastide d'Anjou pour la tournée des villages. Après une copieuse collation, ils ont été agréablement surpris par le montant du chèque qui leur a été remis et qui représentait la somme importante de 2132€ de dons pour le téléthon récoltés sur la commune !

A noter une très bonne participation des associations cette année (l'Association d'animation du Ségala, Fit & Yoga, les Charrettes, Kelly Tonic, le Club de jeux, les amis de l'église du Ségala, Labastide Loisirs, les Anciens Combattants et les joyeux retraités), une augmentation des particuliers donateurs, ainsi que les bons résultats des "cafés gourmands", qui ont permis de découvrir les nouveaux locaux rénovés de la mairie. N'oublions pas non plus les buvettes de "soirées coupe du Monde de Rugby" à l'EAC, qui étaient une grande première et qui ont eu du succès. Merci à tous pour ces très bons résultats !

Un poète Labastidien

Vous l'avez sans doute déjà croisé dans les rues du village, discret, il trace d'un pas tranquille, l'air serein et l'esprit préoccupé par on ne sait quel projet en cours de mûrissement. A la question ; pourquoi avoir voulu s'installer à Labastide ? Bruno nous fait part d'une partie de son parcours et de ses aspirations.

<< Toulousain durant une trentaine d'années, j'ai connu le plaisir de vivre au cœur de la ville Rose où j'avais mes habitudes..... Pourtant, le désir d'évoluer dans un cadre plus rural, plus proche de la nature et des gens, m'a conduit jusqu'à la frontière Audoise sur les terres de Labastide d'Anjou.....Car enfin, ici, le calme et la richesse du panorama se conjuguent parfaitement avec une envie de renouveler mes sources d'inspiration. Pour mieux dire, par le biais des supports expressifs que sont la musique, la poésie ou encore la calligraphie, j'espère laisser aux générations futures cette belle civilisation et la chance qu'elle représente en termes d'humanité.....Labastidien de cœur, je tâche d'apporter ma goutte d'eau à l'océan des possibles.....>>

Rien de tel qu'un poème pour proclamer son attachement au Lauragais

Sonnet Lauragais

De la route ou le corbeau plane,
On peut voir tracé au cordeau
Des airs de petite Toscane,
Tout le long des champs de sorgho,
Des haies de bosquets qui défilent
Et bien vivre est ici vertu.....
Prendre son temps n'est pas débile...
Ô Lauragais t'en souviens-tu ?
Quand tous les deux sur ma bécane
Nous nous exclamions en argot :
<< Mais qu'on est bien dans nos tatanes ! >>
Préserveons la source perdue
Du temps qui fuit, du temps qui file...
Et du mépris bien entendu

Ma Princesse Au Regard De Pastel

Quand de fiers paysans festoient
Au cœur du Lauragais, ma Muse,
Comme moi absente au patois,
Regarde en l'air voler les buses

Elle les suit dessus Castel,
Les champs ou la noire montagne...
Ma douce au regard de pastel
Éclaire le pays de Cocagne...!

Je savais que tu voulais fuir...
Mais je nous voulais isotopes...
Gravés dans le bois ou le cuir...
J'étais si loin ma Pénélope !

Dans un bosquet, un écureuil,
M'a dit de te conter fleurette...
Car je t'avais déjà dans l'œil...
Bien que tu fus des plus discrète...

Viendras-tu où le Fresquel court,
Où l'eau sauvage n'a de cesse
De porter, fougueuse, l'Amour
Et mes trésors pour toi, Princesse!?



BRIOCHES AFDAIM

Dans le cadre de l'opération de vente de Brioches AFDAIM organisée cette année du 9 au 15 octobre sur notre commune, la municipalité a une fois de plus offert des parts de brioche aux enfants de l'école de Labastide d'Anjou qui les apprécient toujours autant !

Un grand merci aux fidèles bénévoles Christian, Micky et Marie, qui ont fait du "porte à porte" pour la vente à domicile, ainsi qu'à l'enseigne Utile et aux secrétaires de Mairie qui ont permis cette année de vendre 176 brioches dans notre village et de reverser ainsi 1262€ à l'AFDAIM /ADAPEI de l'Aude pour financer leurs actions auprès des personnes handicapées du département.

FIT & YOGA quand passion rime avec action...

Unis par une belle amitié et l'envie de vivre une aventure ensemble, les membres du bureau de l'association Fit&Yoga placent leurs cours sous le signe du partage et de l'action.

Accompagnée d'une coach aussi professionnelle que surmotivée, l'association propose des cours de fitness le mardi soir (renforcement musculaire, cardio, step...) et de yoga / pilate le mercredi soir.

Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux : l'important c'est l'envie de bouger, de réveiller sa vitalité et de prendre soin de soi.

Fit&Yoga s'engage chaque année pour le téléthon en organisant un cours ouvert à tous et dont l'intégralité des dons est reversée.

L'association et sa prof Cathy vous accompagnent sur le chemin du bien être...

Au plaisir de vous voir !

Contact : 06 12 69 27 09



KELLY TONIC

En route pour 2024... Une nouvelle année pour Kelly Tonic qui compte 40 adhérents, une première pour l'association car un homme a rejoint le groupe.

Toujours autant de sourires, de Pep's et de bonne humeur au sein de l'équipe.



Entente Naurouze Labastide

L'équipe première fait son apprentissage au niveau régional: Après beaucoup de matchs nuls en début de saison, les victoires arrivent enfin !

La réserve marque le pas alors que le groupe III plafonne en haut de classement.

Chez les jeunes (GOAL) les moins de 18 ans qui évoluent en poule régio-

nale ont quelques difficultés, tandis que pour les autres niveaux la compétition semble plus facile.

Quant aux plus petits, une école de football vient de naître sur notre commune.

Contacts : Jean-Yves 06 03 12 02 52, Romain (GOAL): 06 13 17 01 51

Le Tai chi chuan, en bonne voie

C'est à la rentrée de septembre, que les élèves de Jean Luc ont entamé leur deuxième saison de Tai chi.

Toujours hébergé dans la confortable salle de l'Espace Associatif et Culturel de Labastide, c'est avec plaisir que l'intégralité du groupe s'est retrouvé, plus motivé que jamais, à l'entame d'une nouvelle étape toute en maîtrise et perfectionnement de la chorégraphie de base. Il faut dire que le professeur a profité de la trêve estivale pour suivre, lui-même, l'enseignement d'un grand Maître de la discipline dans une des provinces chinoises à l'origine du Tai chi chuan.

Tous renseignements auprès de Jean Luc CHAÏR au 06 89 42 02 14



Cette année le groupe des participants s'est quelque peu étoffé puisqu'une deuxième session de débutants à été mise en route, toujours le mercredi à partir de 15 h. En complément, des << stages découverte >> sont périodiquement organisés les samedi sur une matinée entière.

Souhaitons bon vent à cette discipline qualifiée << art de longévité >> qui pourrait faire de l'Espace Associatif et Culturel Labastidien, le temple du Tai chi de la communauté Chaurienne.....

Rando

Grand air et convivialité assurés au rendez-vous des marcheurs les mardi et samedi dès 8 heures trente, sur le parking du stade. En fonction des saisons nous avons parcouru les plateaux du côté de St Paulet et des Cassès, gravi les crêtes au-dessus de Villeneuve et Fendeille, cheminé sur la colline, autour du lac de la Ganguise et sur les itinéraires balisés des sites remarquables du territoire. Bien sûr nous ne nous privons pas de nos balades autour du village, sur le Canal et la Rigole, un quotidien somme toute ordinaire pour nous, mais tellement extraordinaire en vérité.

Besoin d'un peu d'exercice ?... venez partager, en toute simplicité, un moment de convivialité au rendez-vous de huit heures trente.



AMICALE BOULISTE SÉGALA

Si vous aimez la pétanque ou si vous voulez découvrir ce sport, nous vous donnons rendez-vous tous les jeudis soirs à partir du mois de mai pour des concours en doublette formée, dotés de lots en nature et ouverts à tous.

La licence n'est pas obligatoire. Inscription à partir de 20h au club house pour jet du but à 20h30 précise.

Afin de ne pas terminer tard, ces concours se déroulent en trois parties chronométrées de 1h. A noter que tous les joueurs repartent avec leur « petit » lot.

Vous pouvez retrouver toutes ces infos ainsi que le programme 2024 sur la page facebook du club (Amicale Bouliste Ségala).

Nous vous attendons nombreux afin de passer un bon moment de convivialité.

LE BUREAU

Les Joyeux Retraités

Que vous soyez retraité ou pas, de Labastide ou des environs ; la bande à Jean Pierre vous propose une série d'activités toutes plus conviviales les unes que les autres. Repas avec animation musicale, goûters gourmands, lotos, belote, galette des rois ou réveillon de fin d'année ;



tout sera prétexte pour passer un très bon moment de convivialité et de bonne humeur aux côtés d'une équipe dynamique et compétente de bénévoles. Pour participer venez comme vous êtes, seul ou accompagné, vous y trouverez toujours les mêmes indéboulonnables, peut être vos voisins, des anciens collègues ou quelques nouveaux arrivants qui gagnent à être connus. Bref tout le microcosme de la vie des villageois qui ne demandent qu'à profiter avec entrain d'agréables moments de détente.

Informations sur les activités via Facebook et distribution de flyers. Renseignements et cartes d'adhérents auprès de Jean Pierre tel : 06 88 29 84 10.

Association de Chasse

L'année 2023 a vu l'extension de notre Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) qui a été complétée par une Association Intercommunale. En effet, cette dernière association, l'AICA, prendra à sa charge la gestion des grands gibiers sur LABASTIDE D'ANJOU et BARAIGNE en regroupant les chasseurs de ces deux communes, lesquels bénéficient ainsi d'un territoire plus important.

En clair : l'ACCA = gestion du petit gibier, l'AICA = gestion des grands gibiers.

Merci aux Labastidiens qui sont venus en nombre participer à nos lotos des 26 janvier et 23 février derniers et qui permettront de financer de nouvelles actions en 2024.

Président de l'ACCA : FOURNIL
Laurent 06 72 79 45 57

Président de l'AICA : GUIRAUD
Jérôme 06 82 33 25 45

Les Charrettes

Grâce aux lotos, les finances de l'association sont bonnes. Les résultats sportifs sont en dents de scie mais n'altèrent pas l'ambiance de nos vétérans du foot. Le voyage en Camargue a été une réussite, seul bémol les moustiques ont été plus agressifs que les taureaux !

Contacts : Yves (06 23 13 54 43) -
Jérôme (06 82 33 25 45)



Société de pêche

L'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le samedi 9 mars cette année, avec 7 alevinages de 50 kg de truites sur la Rigole de la Plaine au départ de Naurouze et une arrivée au pont de la belle étoile route d'Airoux.

Nous avons programmé 2 concours de pêche et une animation pêche pour les plus jeunes. Les dates seront communiquées rapidement.

La vente de permis de pêche se fait au magasin O2SPOT à Castelnaudary.

Le bureau est constitué :

- Président : Gonzales Lucas
- Vice - Président : Bergnes Loïc
- Trésorier : Anglio Matthias
- Secrétaire : Cazanova Patrick.

Pour tout renseignement contactez Lucas au 06.62.58.83.41 ou par mail à :

Pechelabastide11320@gmail.com

Anciens Combattants

Dans le cadre des cérémonies commémoratives du 11 Novembre 2023, la municipalité a décidé de rendre hommage à l'un des siens mort pour la France.

Pourquoi lui et pas un autre ?

C'est le Président des Anciens Combattants de Labastide d'Anjou, Walter Edlinger, adjudant chef de la Légion Étrangère pendant 32 ans, maintenant retraité et conseiller municipal qui, un jour est allé regarder le monument aux morts. Après avoir consulté tous les noms, il s'est aperçu qu'il y avait un " aspirant ", c'est-à-dire un soldat qui, s'il n'y avait pas eu de conflit, aurait été amené à poursuivre son cursus pour devenir gradé. Cet enfant de Labastide étant né d'une famille implantée dans le village depuis 3 générations à l'époque, le Président des Anciens Combattants a alors proposé au Conseil Municipal le nom de Jean Jules Buisson pour un espace communal à son nom, Rue des Quatre Vents. Le Conseil Municipal a approuvé ce choix, dont acte.

Il faut évidemment associer tous les autres enfants de Labastide et du Ségala morts pour la France : 45 à Labastide et 12 au Ségala. Chaque famille ou presque était en deuil.

Labastide Loisirs

Cette année encore, nous partageons de nombreux loisirs créatifs et artistiques dans nos nouveaux locaux, à côté de l'école.

En plus de la peinture sur soie, fer de lance(cœur) de l'association, nous pratiquons la peinture sur verre, porcelaine, acrylique ou par numéro.

Un atelier de travaux d'aiguilles : tricot, patchwork, broderie, complète nos activités.

Parmi nos nouvelles adhérentes, Chantal nous fait découvrir les délicates créations du pergamano (dentelles de papier).



Venez nous rejoindre pour exprimer votre créativité ou simplement participer à des après-midi sympathiques et conviviaux, agrémentés d'une pause goûter, les mardi et vendredi de 14 h à 17 h.

Contactez-nous au 06 85 18 49 55



Club de jeux

Comme d'habitude, le Club Scrabble vous accueille les lundis de 14h à 17h à la Salle Millehommes, impasse du stade.

Venez nous rejoindre, c'est un jeu où il n'y a ni perdant ni gagnant, simplement le plaisir de trouver des mots !

Un plateau de jeu est mis à votre disposition et nous sommes là, au besoin pour vous initier. La cotisation est de 10€ par an.

Contact : Janine Reynes 04 68 60 11 57

LA DILIGENCE CREATIVE

Cette année encore notre association de bricolage et loisirs créatifs s'est investie dans de beaux projets :

- En juin, après le succès de l'année dernière, nous avons à nouveau organisé à l'EAC l'expo-vente d'artistes et créateurs du Lauragais baptisée "FAITES DU PRINTEMPS", conjointement avec l'association Labastide Loisirs, qui a permis aux Labastidiens de découvrir une belle brochette de personnes talentueuses et attachantes de notre territoire dans une ambiance conviviale !

- La deuxième partie de l'année a été consacrée à la préparation de notre village pour Noël. Cette fois-ci, nous avons entrepris de repeindre la calèche de l'association des amis du Ségala, de fabriquer des petits traîneaux avec leur père Noël, à partir de matériaux recyclés et de réaliser des petits personnages décoratifs (gnomes, fées, patineuses...) pour compléter les décorations de la grand rue et du centre commercial.



- Nous avons aussi contribué à l'animation du village en organisant plusieurs ateliers participatifs en fin d'année pour peindre les décors à suspendre achetés par la municipalité et installés par la suite au Ségala et devant l'école.

Si nos activités vous touchent, n'hésitez pas à venir rejoindre notre petit groupe de bénévoles de tous âges : nul besoin de talent particulier pour cela, venez avec vos envies, vos idées et votre bonne humeur à nos rencontres du jeudi soir !

Comité des Fêtes

La fête d'été 2023 a été une réussite grâce à vous tous ! Nous vous attendons cette année encore, au mois de juin, pour un nouveau chapitre festif !

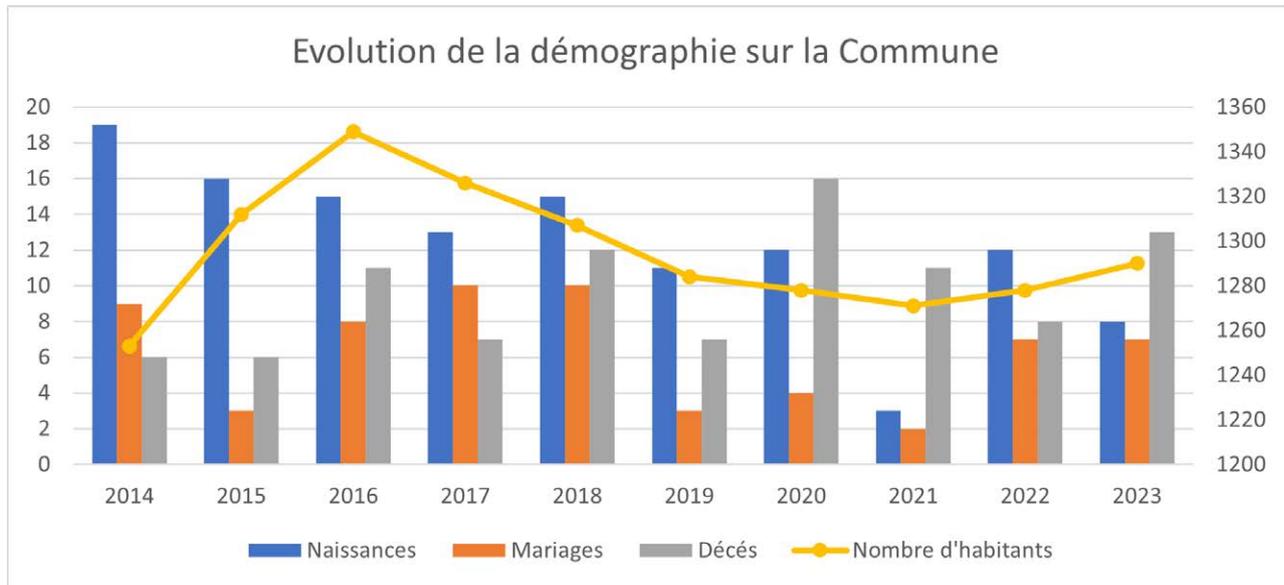
En attendant, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas !

Le comité
contact 06 26 85 72 87



Contact Annie : 06 11 41 48 80

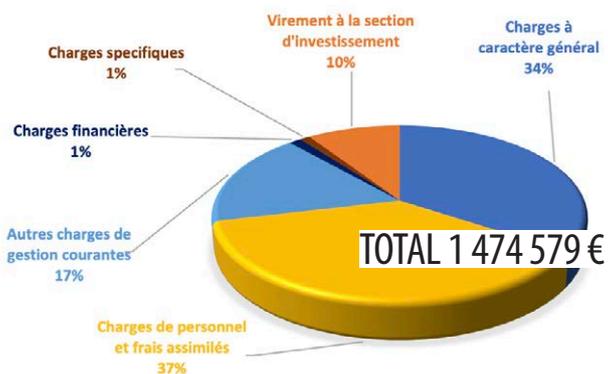
DEMOGRAPHIE



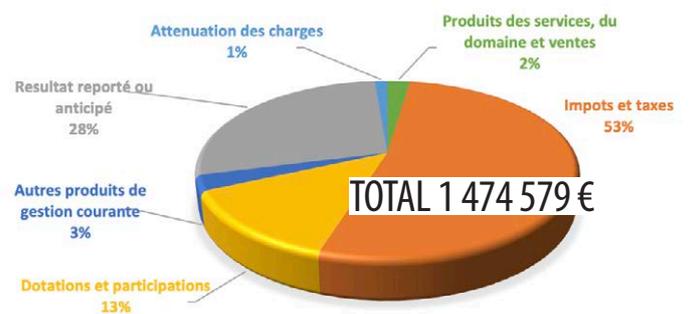
BUDGET 2023

20 EURO
ΕΥΡΩ

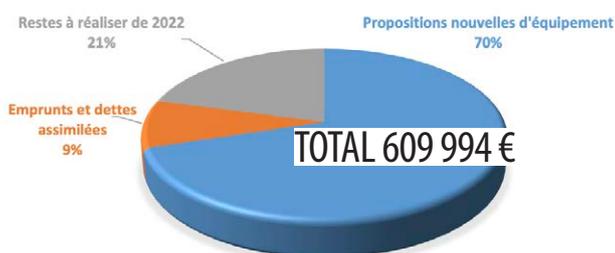
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



PROFESSIONNELS DE SANTE de la commune

Centre médical : 04 68 60 10 15

Pharmacie : 04 68 60 10 20

Cabinet de soins infirmiers :
04 68 60 13 50

Dentiste : 04 68 60 15 63

Kinésithérapeutes : 04 68 60 47 68

Ostéopathes : 06 03 50 89 96 /
06 03 19 43 73

Pédicure-podologue : 06 82 85 70 43

Reflexologue : 07 83 86 50 32

Naturopathe : 06 19 45 14 62

NUMÉROS UTILES de la commune

Mairie : 04 68 60 10 12

Ecole Maternelle et Primaire :
04 68 60 11 51 / 09 66 97 63 82

Activités périscolaires : 07 86 15 20 35

Atelier municipal : 06 07 17 92 34

Agence postale : 04 48 49 05 43

Déchetterie SMICTOM:
04 11 21 00 24

Bibliothèque de Labastide D'Anjou :
fermée temporairement

MEMENTO

URGENCES

Pompiers : 18 ou 04 68 94 55 15

Gendarmerie : 17 ou 04 68 23 10 70

Samu : 15

Appel d'urgence européen : 112

Centre anti poison : 05 61 77 74 47

Carte crédit perdue ou volée :
08 92 70 57 05

Opposition de chéquier :
08 92 68 32 08

Eaux et Assainissement SUEZ urgences
particuliers : 09 77 40 11 41

Urgence sécurité gaz (GRDF) :
08 00 47 33 33 en cas de problème
ou d'odeur de gaz

Dépannage électricité (ENEDIS) :
09 72 67 50 11 en cas de coupure
prolongée ou pour signaler.

NUMÉROS UTILES de l'intercommunalité

Centre intercommunal d'Action
Sociale : 04 68 94 58 06

Ecole de musique intercommunale :
04 68 94 14 53

Médiathèque Castelnaudary :
04 68 94 58 49

Fourrière pour les animaux errants :
04 30 35 81 62

Centre de loisirs de Souihanel :
06 16 46 14 33

Accueil de loisirs enfants et ados
Soupex : 04 68 60 66 43

Guichet unique "Petite enfance" :
04 68 23 59 70

Maison France Services
(Salles sur l'Hers) : 04 68 60 38 98

Maison France Services
(Castelnaudary) : 04 11 98 01 65

Point Info Jeunesse : 07 76 00 32 20

Pompes Funèbres
intercommunales : 04 68 94 01 37

Communauté de Communes CCCLA :
04 68 23 68 43

Office de Tourisme intercommunal :
04 68 23 05 73

AGENDA

Programmation du 1^{er} semestre 2024 susceptible de modifications

● PROCHAINS LOTOS à 21h

Vendredi 15 Mars : loto de l'École

Vendredi 22 Mars : loto des Joyeux Retraités

Vendredi 5 Avril : loto des Charrettes

Vendredi 12 Avril : loto des Joyeux Retraités

Vendredi 19 Avril : loto de l'E.N.L

Jeudi 20 Juin : loto du Comité des Fêtes

● CONCOURS DE BELOTE de 20h30 à 00h

Mardi 26 Mars/Mardi 9 Avril/Mardi 23 Avril/
Mardi 7 Mai/Mardi 21 Mai/Mardi 04 Juin (avec repas)

Concours organisés par les Joyeux retraités.

● FÊTE LOCALE

Vendredi 21 juin : tapas et bandas

Samedi 22 juin : repas cassoulet
et bal animé par le DJ Valpores,

Dimanche 23 juin : apéritif avec les forains, concours
de Pétanque

● CONCERTS ET MANIFESTATIONS DIVERSES

Samedi 27 Avril :

TOUT TEMPS TRIO groupe de jazz.

De 16h à 18h atelier musique ouvert à tous , 20h30 concert

Samedi 4 Mai :

Concert de l'Harmonie des Sans-Souci à 20h30,
avec invité surprise en 1ère partie

Dimanche 5 Mai :

Concert « Les Beatles revisités » à 16h30 (soirée Maestria)

Samedi 1^{er} Juin et Dimanche 2 juin :

Journées de la convivialité, Esplanade du Ségala
organisées par l'AAS. Repas, jeux et animations.

Dimanche 2 juin :

Salon d'artistes et de créateurs « Faites du printemps » :
de 10h à 18h à l'EAC organisé par la Diligence Créative et
Labastide Loisirs

Samedi 29 Juin :

Association le Castelet des Métamorphoses théâtre
« Musée haut, Musée bas » pièce de Jean Michel Ribes.

Samedi 6 Juillet :

Concert de l'École de Musique et du réseau de l'ouest Audois
de 16h à 17h